



PREVENTION DES RISQUES LIES AUX MACHINES

Référence : PREV57

Objectifs :

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les situations dangereuses vis-à-vis des machines et s'en prémunir.
- Vérifier la conformité de la machine lors de sa conception, de son acquisition, des modifications réalisées et de l'utilisation des machines.

Public :

- Salarié de l'entreprise ayant en charge de vérifier, contrôler, modifier, acheter et utiliser des machines.

Près-requis :

- Formation accessible à tout salarié correspondant au public ci-dessus

Durée :

- 0,5 jours soit 3.5 heures

Matériel :

- Vidéoprojecteur,
- Documentation technique : normes machines et leur évolution (comparatif et évolution)

Commentaires :

- Ce programme introduit les différentes notions de machines vis-à-vis des différents textes de lois en vigueur et de leurs obligations. Sur demande préalable, il peut être adapté à une exigence spécifique de l'entreprise.

Programme :

1 - REGLEMENTATION ET CHAMP D'APPLICATION

- Aspect réglementaire et normatif
 - Récapitulatif des règles applicables aux machines
 - Principes généraux de prévention et l'application aux machines
 - Transposition en droit français
- Champ d'application
 - Définition de « Machines »
 - Définition de « Composants de sécurité »
 - Définition de « EPI »

2 - MISE EN CONFORMITE

- Réglementation en vigueur
- Prescriptions techniques
 - Risques Mécaniques
 - Organes de services
 - Sources d'énergie
 - Eclairage

3 - CONCEPTION

- Démarche
- Exigences réglementaires
- Certification et marquage CE

Moyens et méthodes pédagogiques :

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques. Un livret sera remis à la fin de la formation à chaque participant reprenant tous les thèmes abordés.

Descriptions du dispositif permettant de suivre les résultats :

L'évaluation de la qualité de formation se fera tout au long de la formation par des exercices de mise en pratique liés directement aux différents thèmes abordés durant la formation ainsi qu'à la fin de la formation au travers de deux questionnaires (Stagiaires et Formateur) renseignés à l'issue de la formation par les participants. L'évaluation des acquis de la formation sera réalisée aux travers d'exercices et de mises en situation tout au long de la formation et à la fin de celle-ci.